

# Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE

## BONNE ANNÉE



La neige fait son grand retour  
Recommandations de la mairie  
p.10

Spectacle de Noël des  
enfants du cycle 3  
p.6



## Sommaire

Le Mot du Maire	2
Conseil Municipal du 9 Décembre 2016	3
Conseil Municipal du 28 Décembre 2016	3
Des nouvelles de l'école	5
Manifestations passées	6
Manifestations futures	8
Dates à retenir et infos diverses	9
Etat civil	13
Recette de saison	14
Jeux	14
Infos pratiques	16

## Le Mot du Maire

L'état d'urgence est toujours et encore d'actualité dans notre pays, et même si notre commune Thiaville semble à l'écart de l'agitation des grandes métropoles européennes, il convient de rester attentif !

Nous devons rester confiant en l'avenir.

L'équipe municipale trouvera en 2017 de nouvelles pistes d'économies afin de pouvoir engager les investissements nécessaires à une commune de notre taille.

En cette période des vœux l'équipe municipale et le personnel communal

- Remercient les bénévoles, le CCAS, le Conseil Junior, les associations pour toutes les actions engagées en 2016 et les encouragent à poursuivre en 2017.
- Souhaitent pour notre commune quiétude, tolérance, entente et convivialité.

L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent pour vous-même, votre famille et ceux qui vous sont chers une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2017 et une BONNE SANTE.

Au plaisir de se retrouver le samedi 14 janvier 2017.

### **Déclaration d'Intention d'Aliéner :**

Les Déclarations d'Intention d'Aliéner suivantes ont été présentées :

- Bien situé 16 rue de la Libération parcelles cadastrées : AE 3, AE 4, AE 157, AE 158 d'une superficie totale de 29 ares et 15 centiares,
- Bien situé Chemin de Grandrupt lieudit "Fin des Boules Est" cadastré ZC 57, d'une superficie de 452 m<sup>2</sup>,

A l'unanimité le Conseil a décidé de ne pas utiliser son droit de préemption.

### **Présentation et débat sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) :**

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCVC, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est présenté au Conseil Municipal.

Après en avoir débattu, le Conseil ne souhaite pas apporter de modification au PADD.

### **Subvention 2017 :**

Le Conseil décide d'accorder, au titre de l'année 2017 :

- A l'Amicale des Sapeurs-Pompiers : hors la présence de Dominique GEORGE, membre de l'Amicale, 539 euros correspondant à la prise en charge de l'assurance hors service.
- Pour le colis de Noël du personnel : 45 euros par agent.
- A la Musique de RAON L'ETAPE : 75 euros pour sa participation aux cérémonies commémoratives.
- Au Souvenir Français : 84 euros.
- A l'ADMR : 100 euros.
- Aux Resto du Cœur : 100 euros.
- A la Banque Alimentaire : 100 euros.
- Au titre du concours communal des maisons fleuries : 250 euros.

### **Répartition, de l'excédent de fonctionnement « Petite Enfance Jeunesse » de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal »**

Considérant l'excédent « enfance-Jeunesse » établi à titre prévisionnel par la Communauté de Communes des Vallées du Cristal à 652 326 €.

Considérant que par délibération en date du 13 décembre 2016, la Communauté de Communes a proposé que cette somme soit répartie à la population des communes. La commune de Thiaville-sur-Meurthe se verrait attribuer la somme de 33 154,60 €

Considérant que le versement de cette somme se ferait en deux opérations distinctes :

- 80 % avant la fin de l'année 2016 par la CCVC

- Le solde sur la base de la somme définitive calculée sur la base des excédents définitifs constatés lors du vote du Compte Administratif 2016 versé par la « Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat » (nom de la nouvelle communauté de communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- D'accepter les termes de cette répartition,
- D'autoriser le Maire à recevoir de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal l'acompte de 80 % revenant à la commune,
- D'autoriser le Maire à recevoir de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat, le solde sur la base de la somme définitive calculée sur la base des excédents définitifs constatés lors du vote du Compte Administratif 2016.

### **Répartition, du personnel et de l'actif/passif des compétences enfances jeunesses :**

Selon procès-verbal du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des vallées du Cristal en date du 13 décembre 2016 :

Considérant le personnel affecté à l'organisation des compétences « création, gestion et suivi des modes d'accueil de la petite enfance et de la Jeunesse » et « mise en œuvre d'animation pour le développement d'activité en direction des jeunes ».

Considérant, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, 16 communes adhèrent à un syndicat à vocation multiple créé par arrêté préfectoral pour la gestion des activités Enfance-Jeunesse.

Considérant, qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de THIAVILLE et LACHAPELLE vont gérer directement les compétences Enfance-Jeunesse.

Il est proposé d'affecter deux agents à la commune de Thiaville-sur-Meurthe.

Concernant l'actif et le passif rattachés à l'exercice des compétences restituées, tous les biens (équipements, terrain, bâtiment, ...) et subventions rattachées sont restitués à la commune de Baccarat (afin de simplifier le schéma de transfert final vers le SIVOM des vallées du Cristal créé à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017).

Il est proposé, dans l'hypothèse où le SIVOM des Vallées du Cristal est dissout au terme de ses 18 mois, que la répartition de l'actif et passif (issus de la CCVC) dudit syndicat soit effectuée entre les 18 communes membres de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal dont les communes de Lachapelle et de Thiaville.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- D'accepter l'affectation des agents suivants issus de la CCVC : Estelle MICHEL et Océane CONSTANT.
- De prendre note qu'en cas de dissolution du SIVOM des Vallées du Cristal, auquel n'appartient pas la commune de Thiaville-sur-Meurthe, la répartition de l'actif et passif se fera entre 18 communes dont la commune de Thiaville-sur-Meurthe.
- D'accepter de procéder sous forme de prestation de service entre le SIVOM des Vallées du Cristal et les communes de Thiaville-sur-Meurthe et de Lachapelle pour les agents dont les volumes horaires sont aujourd'hui partagés entre plusieurs sites.

## Gestion du Péri-scolaire à compter du 1er janvier 2017 :

Compte-tenu qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 les communes de Lachapelle et Thiaville récupéreront de la CCVC les compétences jeunesse et péri-scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette reprise de compétence (Conventions, contrats, etc...).

## Assainissement rue du Moulin :

Par délibération en date du 28 mars 2007, la dernière partie de la rue du Moulin était proposée en zone d'assainissement collectif.

Cette zone comporte : 12 habitations, une résidence multiple de 6 logements, 1 bâtiment professionnel. Soit environ 35 habitants. L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à 150.000 € Une étude de maîtrise d'œuvre a été lancée auprès de 3 prestataires. L'offre de Génie de l'Eau pour un montant de 15.270 € HT est la plus intéressante.

Une aide à hauteur de 70% pourrait être obtenue de l'agence de l'eau RHIN-MEUSE. Cette aide serait de 70 % soit 10.689 Euros.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à engager cette étude et signer tous documents relatifs à cette opération et demandes d'aides et subventions.

## Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le lundi 23 janvier 2017 à 20h30.

Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

## Des nouvelles de l'école

### Saint Nicolas et Père Fouettard à l'école



Comme chaque année, Saint Nicolas et Père Fouettard sont venus à l'école. Les enfants sont toujours très impressionnés, autant par Saint Nicolas que par le Père Fouettard ! Beaucoup, surtout parmi les plus petits de la maternelle ne veulent pas s'approcher et pleurent dès que l'un ou l'autre s'approche d'eux. Mais si saint Nicolas les rassure et



leur parle gentiment, le Père Fouettard est vraiment effrayant !! Ca doit être pour l'amadouer que des enfants ont fait des dessins pour lui, car il a en effet eu de très beaux dessins et même un où l'élève a écrit : « Je t'aime de tout mon cœur Père Fouettard !!! »

D'autres dessins sont pour les deux à la fois



Mais tout se termine bien, par des chansons, une brioche, une mandarine et une barre de chocolat !! avec malgré tout quelques baguettes du Père Fouettard pour les plus turbulents.

## **Théâtre des CM1 et CM2**

Le Vendredi 16 Décembre, à 20h30, les élèves de CM1 et CM2 ont donné une petite représentation théâtrale dans la salle POIREL (à Thiaville-sur-Meurthe). Ravis de participer à ce projet qui a commencé un mois plus tôt, les élèves connaissaient tous bien leur texte. Ils ont également bien interprété leur personnage. Leur prestation fut un grand moment de bonheur, qui a fait rire les petits et les plus grands.

Cette expérience sera certainement reconduite l'année prochaine car les enfants ont toujours été très motivés par ce projet.



## Manifestations passées

### **Nos voix, nos guitares**

Le groupe s'est produit le 2 décembre devant des spectateurs ravis de bénéficier d'un répertoire divers mais néanmoins composé de chansons connues de tous. Chacun a pu apprécier la force et la chaleur qui émane de chacun des chanteurs. A la fin du récital, le groupe a fait une quête au profit du CCAS : nous l'en remercions chaleureusement !



### **Les amis de l'école : marché de Noël du vendredi 9 décembre**

Le premier marché de Noël des Amis de l'école a connu un franc succès.

- de nombreux exposants y ont participé
- les crêpes ont été dégustées en un temps record

- la bière de Noël était très bonne !
- les tickets de tombola ont été très vite vendus

La contribution de chacun, quelle qu'elle soit, a permis la réussite de cet évènement. Les membres de l'association remercient chaleureusement tous les participants.



### **Gouter des anciens le 14 décembre**



Le gouter des anciens s'est passé dans une très bonne ambiance et chacun était très heureux de retrouver ses voisins. Le quartier du lotissement Paradis était particulièrement bien représenté !! En effet, on peut dire retrouver ses voisins, car si, en été, on peut discuter en faisant le jardin, en hiver, on reste davantage chez soi et on n'a pas vraiment l'occasion de se rencontrer. De plus quand on est éloignés les uns des autres (le village de Thiaville est très étendu !!) cela fait plaisir de discuter de tout ce que l'on a vécu

ensemble au cours des années passées.

### **Noël des enfants**

Le dimanche 19 décembre, c'était au tour des enfants et de leurs parents d'être invités par la municipalité à fêter Noël.

Il y a tout d'abord eu un spectacle présenté par deux personnes qui mêlaient chants et sketches. Ils ont terminé leur show en dessinant un portrait du Maire qui était très ressemblant !!

Mais même si le spectacle était intéressant, ce qu'attendaient tous les enfants, c'était le Père Noël et ses présents: ils n'ont pas été déçus car le





Père Noël les a tous gâtés, les plus petits avec un cadeau qui avait été choisi par les parents et les plus grands avec une carte-cadeau et un ticket de cinéma.

Cette petite fête s'est terminée autour d'une boisson et de brioche pour les petits et les grands !

## **Exposition de crèches**

Une exposition de crèches autour du petit Prince a été mise en place à l'Eglise de Thiaville par l'association « Arts Libres » du Foyer Rural.



A l'origine de cette action,

Dany, Michelle et Nicole qui ont été très satisfaites du soutien apporté par les personnes qui leur ont confié leurs trésors. Cela a permis de réaliser cette exposition éphémère riche de 40 crèches de tous les pays. Ces créations artisanales, personnelles ou de collection ont ainsi pu être mises en valeur et admirées par une centaine de personnes en une journée et demi.

On pense déjà à l'année prochaine car un collectionneur (il en possède 250 !) est venu voir l'expo et il serait disposé à en prêter l'an prochain !



## Manifestations futures

### **Le 5 février 2017 à 16h00**

THIAVILLE SUR MEURTHE accueille le chœur des 3 Abbayes à l'église de Thiaville.





Pour le chœur des 3 Abbayes, le cycle des concerts de 2017 commence par Thiaville sur Meurthe (54), commune de Meurthe et Moselle, voisine de Raon l'Étape.

## **Foyer Rural**

### **Section football : Prochaines rencontres à Thiaville**

- Dimanche 19 février 2017 – 15H00 : THIAVILLE F.R. / JOLIVET US
- Dimanche 26 mars 2017 – 10H00 : THIAVILLE F.R. / LANEUV. MARAINV. AS 2
- Dimanche 23 avril 2017 – 15H00 : THIAVILLE F.R. / SOMMERVILLER FC
- Dimanche 14 mai 2017 – 15H00 : THIAVILLE F.R. / EINVILLE AF 2

Venez nombreux encourager l'équipe de Thiaville lors de ses rencontres à domicile !

### **Section Marche**

Le vendredi 10 février, marche de nuit. Rendez vous devant la salle Biétry à 20h30 pour un parcours de 8km environ. Plus de détails sur le prochain Thiavillois.

### **Section tennis de Table**

Les pongistes viennent d'accéder à la régionale 4 et plusieurs rencontres vont se dérouler au gymnase :

- 22 janvier contre Xonrupt
- 12 mars contre Bruyères
- 30 avril contre Bains les Bains

## **Vœux 2017**

La cérémonie des vœux de l'équipe municipale à la population avec la remise des prix du concours des maisons fleuries, et l'accueil des nouveaux habitants. Elle est prévue le samedi 14 janvier 2017 à 10h00 – Salle du Foyer Rural – Salle Poirel. **La population est cordialement invitée.**

## *Dates à retenir et infos diverses*

### **Relevé des compteurs d'eau**

Les compteurs d'eau seront relevés au cours des mois de décembre et janvier par les employés municipaux. Nous vous serions reconnaissants de leur réserver un bon accueil et de faire le maximum pour rendre vos compteurs accessibles le plus facilement possible. Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

### **Périscolaire**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de Lachapelle et Thiaville sur Meurthe vont gérer le périscolaire (garderies, cantine et NAP) à la place de la communauté de communes des Vallées du Cristal.

Nos deux communes ont souhaité reprendre ce service et ne pas adhérer à un syndicat comprenant les autres communes de la communauté de communes. Nous avons remis en cause les modes d'organisation et de financement et il nous a semblé opportun de gérer ce service.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, pour contacter le service périscolaire, vous avez deux possibilités :

Par mail : [periscolaire.thiaville@gmail.com](mailto:periscolaire.thiaville@gmail.com)

Par téléphone : 07 86 15 38 75

Pour informations complémentaires, vous pouvez vous renseigner auprès des mairies de Thiaville-sur-Meurthe et de Lachapelle.

## **Population**

Selon l'INSEE, la population légale, totale, de la commune de Thiaville-sur-Meurthe au 1<sup>er</sup> janvier 2014 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 est de 551.

## **Arrêté prescrivant le déneigement et l'enlèvement du verglas**

Nous sommes entrés dans l'hiver avec ses périodes de froid, de neige et de verglas. Ainsi nous publions ci-dessous un extrait de l'arrêté municipal pris en date du 10 novembre 2016.

### **« Le Maire,**

*Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire par temps de neige afin d'assurer la sécurité dans la commune et de prémunir les habitants contre les risques d'accidents ; que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants concourent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées dans l'intérêt de tous ;*

### **ARRETE :**

**Article 1 :** *Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs habitations.*

**Article 2 :** *En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.*

**Article 3 :** *Les infractions au présent arrêté sont constatées et poursuivies conformément aux lois.*

**Article 4 :** *Le présent arrêté qui sera publié et/ou affiché conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales.*

**Article 5 :** *Ampliation du présent arrêté à M. le Sous-préfet et à M. le Commandant de Gendarmerie de Baccarat ».*

## **Concert de Nouvel an**

L'Orchestre d'Harmonie de Gerardmer vous propose dimanche 15 Janvier un concert à Deneuvre. Entrée libre.

# Concert de Nouvel An

Avec

**l'Orchestre d'Harmonie de  
GÉRARDMER**

Direction : Ludovic BÉRARD

**Valses, Polkas et Marches de STRAUSS**

Père

et Fils.

**60 Musiciens,  
à Deneuvre**

Entrée libre.

**Dim. 15 JANVIER à 15h**

Organisation : *Les Amis de l'Orgue de Deneuvre*

## Quand on fait des travaux, on doit informer les exploitants de réseaux

Commencement de travaux : informez les exploitants de réseaux

### Particuliers, riverains, vous allez :

- Construire une piscine, un garage...
- Poser une clôture, un portail...
- Élaguer des arbres, planter des végétaux, installer un arrosage enterré...
- Réaliser une cave, une extension, un puits, un étang...

## Attention aux réseaux

La France compte 4 millions de kilomètres de réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, de déchets et de télécommunications qu'il est parfois difficile de localiser avec précision. Cette méconnaissance entraîne plus de 100 000 incidents par an, dont certains peuvent être dramatiques, aussi bien techniquement qu'humainement.

L'absence d'envoi aux exploitants du formulaire Cerfa DICT (Déclaration d'intention de commencement de travaux) est passible de sanctions pénales et d'amendes pouvant atteindre 25 000 €, y compris pour les travaux réalisés sur le domaine privé (selon la loi n°2006-1537 du 7 décembre 2006).

Des textes définissent les obligations des parties prenantes en cas de travaux à proximité des ouvrages souterrains, aériens et subaquatiques.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site suivant :



Les exploitants de tous les réseaux en 1 clic

## Professionnels et particuliers,

obligation à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012

pour que vos travaux n'endommagent pas les réseaux et canalisations, consultez le nouveau téléservice et déclarez vos travaux :

[www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)



<http://www.laviedesreseaux.fr/Agissez/Particuliers-declarez-vos-chantiers>

## Les trucs de Jocelyne

### PARFUM D'AMBIANCE MAISON EPICE

**Ingrédients :** 40 gouttes d'huile essentielle de Cannelle, 40 gouttes d'huile essentielle de vanille, 40 gouttes d'huile essentielle d'orange, 50 ml d'eau, 30 ml d'alcool modifié à 70°.

**Matériel :** 1 vaporisateur spray.

**Recette :** Versez et mélangez tout les ingrédients dans le vaporisateur. Fermez et agitez avant toutes pulvérisations.

### PARFUM D'AMBIANCE NATUREL AU BICARBONATE

Diffuseur de parfum naturel fait maison

**Ingrédients :** 10 cuillères à soupe de bicarbonate de soude, 15 gouttes d'huile essentielle au parfum de votre choix.

**Matériel :** 1 pot en verre ou un bocal avec son couvercle, 1 objet pointu (comme un clou par exemple).

**Recette et fabrication :** Dans le pot ou bocal en verre, déposez le bicarbonate de soude. Ajoutez-y les gouttes d'huiles essentielles. Refermez le récipient, puis à l'aide d'un objet pointu comme un clou, faites des trous d'aération. Utilisation : on peut utiliser une saupoudreuse à sucre usagée

- Dans les placards : Un parfum de lavande est idéale pour votre linge.
- Dans les toilettes : Désodorise parfaitement avec une senteur mentholée ou à la chlorophylle.
- Dans le salon : Avec une douce et discrète odeur de vanille.
- Dans la cuisine : Préférez-y une odeur fruitée.
- Dans la chambre : Diffusez une douce odeur de fleur printanière.

### CONTRE LE RHUME

Badigeonner largement les parois nasales avec un coton tige imbibé d'huile de palme, à doser suivant si jour ou nuit, cela a le même effet que Actifed, sans les produits chimiques. Idéal pour les bébés et pour les adultes qui ne peuvent pas prendre de médicaments.

Et aussi ; inhalation de camomille. Dans une casserole faire une décoction de camomille et faire une inhalation. Boire du bouillon de poulet pour remineraliser et des infusions de marjolaine ou origan.

### Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
8 janvier	Epiphanie – Messe des familles			Baccarat
15 janvier	2ème dimanche ordinaire	Gélacourt	Laronxe	Baccarat
22 janvier	3ème dimanche ordinaire 3ème étape liturgique des CM2	Flin		Deneuvre
29 janvier	4ème dimanche ordinaire	Glonville	Chenevières	Baccarat
5 février	5ème dimanche ordinaire	Vathiménil	Vaxainville	Baccarat

## Etat civil

### Nouveaux habitants

Laetitia Machado et Nicolas Saunier ont emménagé au 8, rue de la Côte courant de l'été.

Quant à Marion Jbekowiak et Romain Martin, ils se sont installés au 5, rue de Bellevue le 1<sup>er</sup> novembre.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

## Cocktail au Champagne

Recette de janvier super rapide pour les amis qui viennent vous souhaiter la bonne année !

Temps de préparation : 10 minutes

### Ingrédients (6 Portions) :

- 8 cl de Cointreau
- 16 cl de sirop de sucre de canne
- 2 citrons verts pressés (ou 100ml de Pulco vert)
- 75 cl de Champagne
- framboises congelées



### Préparation de la recette :

Verser dans un récipient le Cointreau, le sucre de canne et le jus de citron. Laisser macérer pendant une nuit au réfrigérateur. Ajouter le Champagne réfrigéré au moment de servir. Pour la déco, ajouter une framboise congelée qui maintiendra ce cocktail frais.

## Jeux

Solutions du numéro 514.

9	5	3	2	6	7	8	1	4
7	4	1	8	5	9	3	2	6
8	2	6	3	4	1	5	7	9
5	6	2	7	3	8	9	4	1
4	7	8	9	1	5	6	3	2
3	1	9	4	2	6	7	8	5
1	8	7	5	9	2	4	6	3
6	3	5	1	8	4	2	9	7
2	9	4	6	7	3	1	5	8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

3	9	5	7	4	6	8	2	1
6	8	4	3	1	2	5	7	9
2	7	1	8	5	9	4	6	3
8	3	9	4	6	5	2	1	7
4	5	6	1	2	7	9	3	8
7	1	2	9	8	3	6	5	4
9	6	7	5	3	8	1	4	2
5	4	3	2	9	1	7	8	6
1	2	8	6	7	4	3	9	5

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

extraordinaire	voisie	imitée	terrain	patinoirs	journal	escient
• A	évo-	ré-	no-	fo-	•	gr-
empathie	ron-	men-	de	ment	se	vo-
•	•	•	•	•	•	•
I	D	E	N	T	I	F
•	•	•	•	•	•	•
derrière	basin	plaisir	fruitier	partie	tenue	du
•	•	•	du	de	de	de
U	L	T	I	M	A	T
•	•	•	•	•	•	•
PLAIN	NE	TE	EA	U	NET	VE
•	•	•	•	•	•	•
support	de	scène	au	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
N	E	G	R	E	S	S
•	•	•	•	•	•	•
baboules	rien	de	desert	gratin	du	de
•	•	•	•	•	•	•
R	I	E	N	S	N	U
•	•	•	•	•	•	•
A	I	R	E	T	I	R
•	•	•	•	•	•	•
armateur	biblique	puetteur	bloques	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
S	E	N	T	I	N	E
•	•	•	•	•	•	•
général	pe-	ures	à	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
V	A	T	O	T	A	L
•	•	•	•	•	•	•
convient	à	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
V	A	L	O	I	S	A
•	•	•	•	•	•	•
longue	file	sièges	regles	d'état	de	de
•	•	•	•	•	•	•
Q	U	E	U	E	E	G
•	•	•	•	•	•	•
mer	avec	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
P	U	R	S	N	O	T
•	•	•	•	•	•	•
remarque	entraîner	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
P	U	R	S	N	O	T
•	•	•	•	•	•	•
douze	mois	évidé	elle	rend	la	de
•	•	•	•	•	•	•
A	N	E	T	R	A	V
•	•	•	•	•	•	•
lire	avec	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
C	R	E	U	X	E	P
•	•	•	•	•	•	•
repandue	de	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
E	S	E	M	E	E	O
•	•	•	•	•	•	•
tournoi	pour	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
A	L	T	E	R	A	S
•	•	•	•	•	•	•
pasible	de	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
A	L	T	E	R	A	S
•	•	•	•	•	•	•
vu	dans	un	livre	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
L	U	C	I	L	P	E
•	•	•	•	•	•	•
poil	de	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
R	E	N	I	E	R	A
•	•	•	•	•	•	•
habitants	de	de	de	de	de	de
•	•	•	•	•	•	•
S	E	R	R	E	S	E
•	•	•	•	•	•	•

manque de sucre seront amis	dépara- sité poisson de banc	créature armes de truite	chanson élever	tins bon belle étouffe	déposa son bulletin	nationa- lisées très peu vêtu
te putré- fieras					abattit	
obligées				fit feu	plaisan- tez	
surveil- lance sique de portée			attrapé	épaulent		édité
		critique- ras mille- pattes	peu fréquente			relation de cercle sujet de tzar
de couleur naturelle	chamois purénéen saumon- nette			devenu bleu		
		prove- nus	groupe de grains	généteurs	se donne du mal tache sur la plume	
machine à vent trou- blées			raconter		petit problème métal de pénite	file
			horribles			
citée sur la Tille devine- ras		monsieur anglais	benêts	suite de siècles début du jour		coutu- mes
		crue				facilité
docu- ment officiel	axe de roue				dessus du panier	
	époux				mollesse	
			routes de satellites très sombre			
extirpent				grande école métal en feuilles		pièce de violon
mauvais sujet				armes de rose		polies
		vieille armée beau per- roquet		naquit		
siqne de début d' obésité	bradépe		sauvage de conte arme blanche		il vaut le cuivre ramassa le foin	chemi- née
	poison sanguin				fendit	
					temps de chaleur	
se dirigera paqe des titres			dispa- raîtra platine au labo			coordi- nation c'est l'iridium
		Saint de Biqorre		il dort dans la chanson		
séduira					os du pied	

2		8	4	1		5		
	7		5	6	8			
6				9	7	8		
8	2	3	7	4	9	1		5
7	4		1	2	5			8
5				3	6			7
	3		6	8	2	7		4
			3	5	4		8	2
4	8	2		7	1	6	5	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré  
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

3			8	1				5
			3	4				
4		8				3		9
8	4			3			7	6
				1				
7	6							1
5		6					4	1
			4	8	9			
9			1	6				8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré  
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

# Infos pratiques

## Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

## Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h  
Mardi et Vendredi: de 18h à 19h  
(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

## Ramassage des poubelles



### Ordures ménagères :

Les mercredis :  
4, 11, 18 et 25 Janvier  
1, 8, 15 et 22 Février

**Eco sacs :** Les mardis :  
10 et 24 Janvier  
7 et 21 Février



## Déchetterie de la CCVC

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS  
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31  
<http://www.cvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture d'hiver (jusqu'au 14/04) :  
Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi  
de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.  
Mardi (et Jeudi sur RDV) de 8h45 à 12h00

### Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,  
les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois.  
N'hésitez pas à nous contacter.

## Sorties

### Cinéma de RAON :

- du 4 au 9 : Ballerina ; Demain tout commence ; Sully.
- du 11 au 16 : Dalida ; Ballerina ; Moi, Daniel Blake.
- du 18 au 23 : XXX : Reactivated ; Dalida ; La fille de Brest.
- du 25 au 30 : Tous en scène ; XXX : Reactivated.

### Cinéma de BACCARAT :

- 6 et 7 : Star Wars – Rogue One
- 13 et 14 : Norm
- 20 et 21 : Passengers

### Agenda :

#### À Baccarat :

- Jusqu'au 21 janvier : exposition « Saint Nicolas, de l'histoire à la légende », à l'Hôtel de ville. Entrée libre et accessible aux PMR.
- 15 janvier : Thé dansant proposé par Baccarat Dynamic, à la salle des fêtes, à 14h30.
- 19 janvier : Conférence sur le thème « Baccarat, ville d'arrière-front », à l'Hôtel de ville, à 20h.
- 22 janvier : Concert de la M.E.M , à la salle des fêtes, à 16h. Entrée libre.
- 28 janvier : Loto organisé par l'école primaire du Centre, à la salle des fêtes, à 20h.

#### À Raon L'Etape :

- Le 7 janvier : Formation à la taille d'arbres par l'association "les croqueurs de pommes", 9h30, maison des associations.
- le 7 janvier : Loto du vélo, 20h15, salle Beauregard.
- du 20 janvier au 12 février : Exposition "Sourires sur tapis de ruines" (installation de l'atelier "arts plastiques" animé par Gérard Petitdidier), espace Émile Gallé.
- le 26 janvier : Concert "Freyssac" proposé par les Amis Raonnais du Théâtre, 20h30, Halle aux Blés, 15€ et 10€ strapontin, places en vente à l'Office de Tourisme ou sur place le soir du concert.

### Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

### Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,  
Frédéric THOMAS, Sylvie THOMAS,  
Damienne VILLAUME